

Une présentation des classes préparatoires MPSI, PCSI et MPII

Lycée du Parc
<https://lyceeduparc.fr>



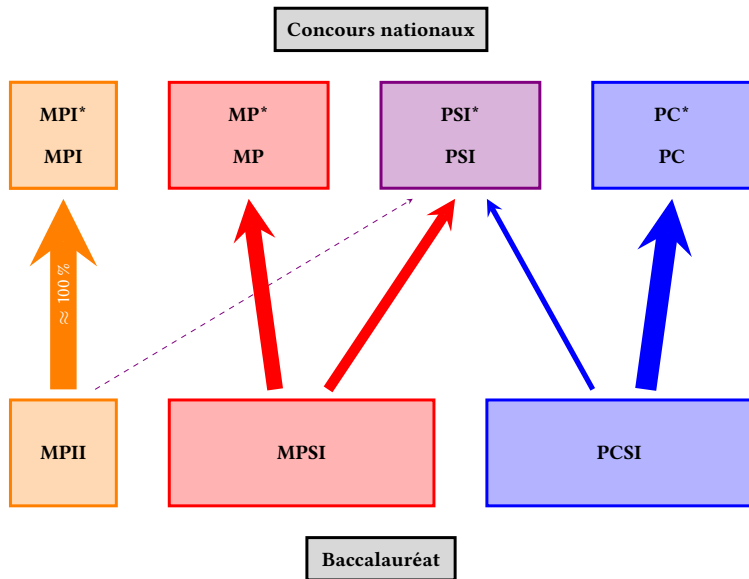
Le Lycée du Parc

- Un « grand lycée de province » centenaire.
- Une situation privilégiée, à proximité du Parc de la Tête d'Or.
- Environ 2000 élèves, dont 1300 en classes préparatoires.
- Un internat, des possibilités de logement à proximité immédiate du lycée, et de prendre tous les repas au lycée.
- Des résultats à la mesure du sérieux et des efforts consentis.

Les classes préparatoires, c'est...

- une aventure intellectuelle...
- ... et humaine,
- l'acquisition de qualités utiles toute la vie,
- une formation généraliste,
- un parcours sécurisé,
- un suivi individualisé,
- des débouchés reconnus (écoles d'ingénieurs, ENS, université),
- une insertion assurée dans la vie professionnelle.

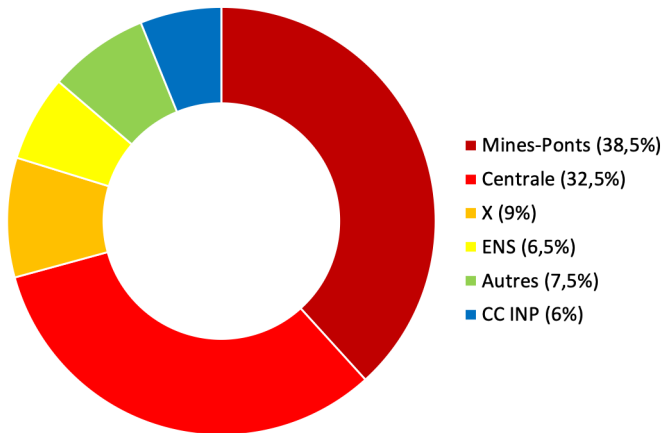
Le dispositif



La vie en prépa

- Des élèves qui nous ont choisis et que nous avons choisis.
- Une grande solidarité entre les élèves. Un respect mutuel avec les professeurs.
- Beaucoup de travail... et de passion !
- Beaucoup de difficultés... surmontées ensemble.
- Sans oublier : la possibilité de poursuivre une pratique musicale ou sportive, des conférences, des événements festifs...

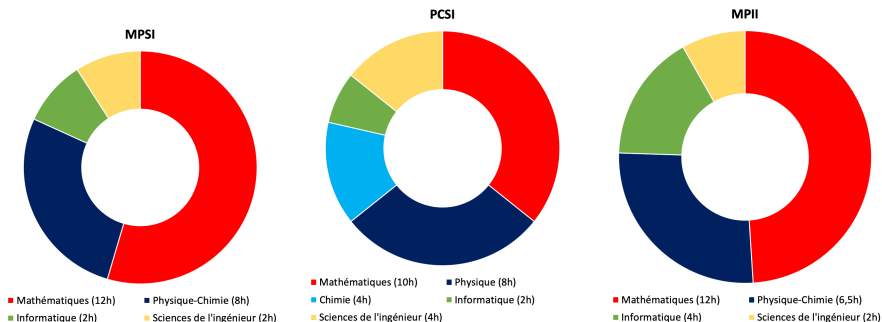
Intégrations 2020 (toutes voies confondues)



Le choix de la voie

- Au Parc : 3 classes de MPSI, 3 classes de PCSI et une classe de MPII (48 élèves par classe).
- Pour l'essentiel : les mêmes débouchés.
- Les mêmes disciplines, mais avec des « colorations » et des équilibres différents.
 - ▶ MPSI : voie à dominante mathématiques et sciences physiques, avec une coloration théorique, qui propose une option d'informatique fondamentale.
 - ▶ PCSI : voie à dominante physique/chimie, sans négliger les mathématiques, à coloration expérimentale.
 - ▶ MPII : voie à dominante mathématiques et informatique fondamentale, avec un enseignement de physique allégé par rapport à la voie MPSI.

Horaires scientifiques (premier semestre)



Le choix de la voie

Quelques conseils pour des choix cohérents en Première et en Terminale.

- En Première, les spécialités Mathématiques et Physique-Chimie sont vivement conseillées, complétées par une troisième spécialité (NSI, SI, langue vivante, SVT, etc.).
- En Terminale, les spécialités suivantes sont vivement conseillées.
 - MPSI : Mathématiques et Physique-Chimie.
 - PCSI : Mathématiques et Physique-Chimie.
 - MP2I : Mathématiques et NSI (ou Mathématiques et Physique-Chimie).
 - Sans être requise, l'option Mathématiques expertes constitue une excellente préparation à l'ensemble des voies, notamment MPSI et MP2I.
 - Conformément à la réglementation, les autres profils seront examinés attentivement par les commissions d'admission.

Le choix de la voie

Aux enseignements scientifiques s'ajoutent, dans les trois voies :

- des disciplines à horaire réduit mais à fort coefficient au concours (Français-Philosophie et LV1 obligatoire),
- une LV2 optionnelle,
- du sport,
- des interrogations orales et des devoirs surveillés hebdomadaires.

Le choix du lycée

- Des programmes nationaux, qui débouchent sur des concours nationaux.
- La vraie question : trouver un établissement qui **me** soit adapté.
- Diversifier ses vœux : jusqu'à dix vœux par voie.
- Dans le cas d'une double demande (avec et sans internat), le vœu n'est pas comptabilisé deux fois.
- Tenir compte de la situation géographique.
- Prendre conseil auprès de mes professeurs.

Les critères de recrutement au Parc

- Recrutement exclusivement sur dossier.
- Bons élèves de Terminale.
- Sélectivité un peu moins forte en PCSI qu'en MPSI. En MP11, on ne sait pas encore...
- Mêmes critères pour les élèves du public et du privé.
- Sont pris en compte :
 - les résultats dans les différentes spécialités et options scientifiques (rangs, notes, niveau de la classe, appréciations des bulletins), en Première et surtout en Terminale,
 - dans une moindre mesure, les notes du Bac Français et les résultats en LV1,
 - les avis spécifiques des professeurs et l'avis du chef d'établissement portés sur la Fiche Avenir.

- La procédure 2021 se déroule en deux étapes.
 - Du 20 janvier au 11 mars : saisie des vœux,
 - Du 27 mai au 16 juillet : réponse aux propositions.
- Pour chaque vœu, trois réponses sont possibles : oui, oui en attente, non.
- Si vous avez obtenu plusieurs « oui », vous ne devez en conserver qu'un seul et renoncer aux autres dans les délais fixés par la procédure. Vous conserverez vos vœux en attente.
- Lorsque vous avez obtenu un « oui » dans le lycée et la voie de votre choix, renoncer à vos vœux en attente accélèrera la procédure pour les candidats qui attendent encore.

Les « rendez-vous du Parc »

- Nous vous proposons de rencontrer des professeurs et des élèves du lycée du Parc, en visioconférence.
- Une dizaine de rendez-vous seront proposés en janvier et février 2021 (planning disponible sur <https://lyceeduparc.fr>).
- La plupart des séances seront communes à l'ensemble des voies : nous y répondrons à toutes vos questions.
- Deux rendez-vous spécifiquement consacrés à la nouvelle voie MPII seront également proposés.
- Un rendez-vous sera également consacré à l'internat.

À très bientôt !